

## Compte-rendu du conseil d'école n°1

Date : Mardi 28.11.2025

Durée :

### Enseignants présents :

- ✓ Sandrine GEAY, CE2/CM1
- ✓ Audrene LE DU, CP/CE1
- ✓ Mylène Prevot RASED
- ✓ Katia SACHOT, CM1/CM2
- ✓ Laura DECERLE, CE1/CE2, Directrice
- ✓ VIEIRA Véronique, médiatrice scolaire

### Représentants de parents d'élèves présents :

- ✓ COUTIER Marie
- ✓ PRIGENT Marie
- ✓ LOULIDI Nora
- ✓ PERROTEAU Elodie
- ✓ DUPE Nicolas

### Représentants de la Municipalité présents :

- ✓ Thomas GONSARD, *Maire de Mauchamps*
- ✓ Olivier PETRILLI, *Maire de Saint-Sulpice-de-Favières*
- ✓ PEYROTTE Lydie, *Adjointe chargée des affaires scolaires de Saint-Sulpice-de-Favières*
- ✓ Alexandre TOUZET, *Maire de Saint-Yon*
- ✓ Micheline YANNOU, *Adjointe chargée des affaires scolaires de Saint-Yon*

### Représentant de la Communauté de Communes « Entre Juine et Renarde » présent :

✓

### Absents :

- ✓ Jonathan HUMMEL, *Référent périscolaire*
- ✓ NUNES Patricia, *représentante des parents d'élèves*
- ✓ VARIN Mélanie, *représentante des parents d'élèves*
- ✓ LEPIC Myriam, *représentante des parents d'élèves*

### Ordre du jour :

#### QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE

- ⇒ Effectifs actuels, structure pédagogique de l'école
- ⇒ Rentrée scolaire, résultats des élections des parents d'élèves
- ⇒ Règlement intérieur
- ⇒ Projet d'école 2025/2026 : Les actions pour l'année scolaire en cours
- ⇒ Les actions et sorties prévues
- ⇒ L'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires
- ⇒ Vie de l'école
- ⇒ La coopérative
- ⇒ Sécurité : présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité et exercices prévus

#### QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ/LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCEJR)

- ⇒ Travaux prévus sur l'année 2025-2026

## Rentrée scolaire, résultats des élections des parents d'élèves

→ Rentrée scolaire

L'école accueille à ce jour 86 élèves répartis dans 4 classes.

Rappel des horaires d'entrée et de sortie de l'école :

- Lundi, mardi, jeudi & vendredi : 08h30/12h00 ; 14h00/16h30.
- Ouverture des portes 10 minutes avant.

→ Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2025. Nous remercions les parents pour leur présence lors du dépouillement. Les résultats de la participation sont en baisse par rapport à l'an passé.

PARTICIPATION	
Nombre d'inscrits	141
Nombre de votants	64
Nombre de bulletins blancs ou nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	61
Taux de participation	45,39 %

Quatre sièges étaient à pourvoir pour l'année en cours, représentant le nombre de classes.

Sont élus pour l'année 2025/2026 :

- Titulaires : PRIGENT Marie, COUTIER Marie, LOULIDI Nora, NUNES Patricia
- Suppléants : VARIN Mélanie, PERROTEAU Elodie, DUPE Nicolas, LEPIC Myriam

## Effectifs actuels et structure pédagogique de l'école

→ Effectifs actuels et structure :

A ce jour, nous comptons 86 élèves répartis dans quatre classes dont voici la composition :

CP-CE1 Mme Le DU	CE1/CE2 Mmes Decerle et Kalmbach	CE2/CM1 Mme Geay	CM1 / CM2 Mme Sachot
23 élèves 20 CP et 3 CE1	23 élèves 19 CE1 et 4 CE2	20 élèves 10 CE2 et 10 CM1	20 élèves 5 CM1 et 15 CM2

Madame Kalmbach est présente le jeudi à l'école pour effectuer la décharge de direction de Madame Decerle.

→ Répartition des élèves du RPI :

Mauchamps	Saint-Sulpice-de-Favières	Saint-Yon	Autres communes
20	10	50	6 Dont 5 enfants accueillis dans le cadre de la convention avec la Cité Bethléem.

→ Prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2026/2027 (au 28.11.2025) :

17 CP	20 CE1	22 CE2	14 CM1	15 CM2
Total = 88 élèves				

## Vie de l'école

### PACTE Enseignant - Soutien

Mesdames Geay et Decerle s'engagent dans le PACTE Enseignant « Soutien ». Il s'agit d'un dispositif de 24 heures annuelles de soutien, en plus des APC, réparties en 3 fois 20 minutes sur les 5 niveaux de classe. L'objectif est de travailler avec les élèves à besoins en groupes restreints (4 enfants) sur des notions bien particulières. Les familles des enfants concernés par le soutien sont informées via le cahier de liaison de leur enfant et doivent donner leur accord écrit. Le nombre de séances par enfant varie selon les besoins de l'élève. Ces 24 heures sont proposées en plus de tout ce qui est déjà mis en place pour les élèves en difficultés.

Mesdames Le Du et Decerle s'engagent dans le PACTE Enseignant « stage de remise à niveau ».

### Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur par la directrice.

Point d'amélioration à apporter au règlement intérieur :

Ce règlement a été modifié cette année en prenant appui sur le règlement départemental type et la circulaire de 2023.

A l'issue de la lecture du règlement intérieur, l'ensemble des personnes présentes vote pour la mise en place du nouveau règlement intérieur.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 16

Le règlement est voté à l'unanimité.

## Projet d'école 2025/2026 : Les actions pour l'année scolaire en cours

Les actions mises en place s'articulent autour de 4 axes :

Ambition pour tous et excellence	Bien-être pour tous : Élèves, enseignants, parents et tous les acteurs de la communauté éducative	Culture et citoyenneté responsable	Équité et inclusion pour tous et chacun
Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun.	Un école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble.	Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique.	Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.

A ce titre, nous avons prévu de mener différentes actions qui vous seront présentées dans la partie « Actions et sorties prévues ».

### L'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Nous menons des APC à raison de 2 à 3 fois 30 minutes par semaine sur le temps du midi avec un groupe d'élèves restreint. Les APC peuvent porter sur le soutien aux difficultés scolaires ou encore sur des activités en groupes restreints sur des projets de classe. Les familles sont informées via le cahier de liaison et doivent donner leur accord écrit.

#### Les actions et sorties prévues dans le cadre du Projet d'École (prévues au 28.11.2025) :

##### Pôle « Ambition pour tous et excellence »

###### ➤ Bilan des Évaluations Nationales :

Les résultats ont été transmis aux familles des élèves, lors de la matinée du 4 octobre 2025. Une seconde phase d'évaluation aura lieu au mois de janvier 2026 pour les élèves de CP.

Globalement, les points à travailler sont :

CYCLE 2	CYCLE 3
<p><b>Points faibles à travailler :</b></p> <p>CP - Français : Reconnaître les différentes écritures d'une lettre ; Manipuler des phonèmes.</p> <p>CE1 - Mathématiques : Calculer mentalement.</p> <p>CE1 - Français : Comprendre des phrases à l'oral. Vocabulaire</p> <p>CE2 - Mathématiques : Mémoriser des procédures ; Mémoriser des faits numériques.</p> <p>CE2 - Français : Reconnaître les principaux constituants de la phrase (sujet-verbe) ; Mémoriser des temps de conjugaison ; écrire des mots. Vocabulaire</p>	<p><b>Points faibles à travailler :</b></p> <p>CM1 - Mathématiques : Mémoriser des faits numériques.</p> <p>CM1 - Français : Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e)) ; Mémoriser des temps de conjugaison ; Vocabulaire</p> <p>CM2 - Mathématiques : Mémoriser des faits numériques.</p> <p>CM2 - Français : Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse) → lecture d'inférences. ; Maîtriser l'accord du verbe conjugué ; Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs; vocabulaire</p>

➤ **Évaluation des élèves :**

- Livret Scolaire Unique (du CP au CM2) : Les livrets d'évaluations seront rendus deux fois. La première remise des livrets aura lieu le 31 janvier 2026 par voie numérique, comme les années précédentes. Les enseignantes rencontrent les parents d'élèves au fil des besoins de ces derniers. Dans les cas où l'élève n'a pas de difficulté particulière, les enseignantes ne sollicitent pas systématiquement les parents pour une rencontre. Ainsi, l'équipe enseignante rappelle sa disponibilité pour rencontrer tous les parents et les invite à ne pas hésiter à prendre contact avec l'enseignante de leur enfant pour faire le point sur les apprentissages. Ces rendez-vous sont des moments importants pour les élèves qui voient leurs parents et leur enseignante échanger et travailler ensemble. Le second livret scolaire sera remis fin juin.

Liaison Collège et Grande section: Les informations et les dossiers sont systématiquement transmis aux différents établissements. Les enseignantes remplissent des documents.

**Pôle « Bien-être pour tous »**

➤ **Actions sportives :**

- Natation : Cette année, les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 iront à la piscine de Dourdan. Les élèves se rendront en bus tous les vendredi du 30/03/2026 au 26/06/2026. La piscine et le bus seront pris en charge par la mairie.
- « 30 minutes d'Activité Physique par jour » : Depuis plusieurs années, l'école met en place des actions inscrites dans ce dispositif avec notamment la mise en place de « pauses actives » permettant aux élèves de rester concentrés, de pratiquer plus d'activités physiques dans la journée sans sortir de la classe. En pratiquant ces pauses actives, les bénéfices se trouvent, entre autres, dans la réduction des signes d'agitation des élèves pendant les temps de travail, de décompresser après une séance de travail avant d'enchaîner sur un autre sujet.
- Des jeux de récréation ont été achetés par la mairie et chaque classe est dotée d'une boîte contenant ballon, cordes à sauter, raquettes et balles de ping-pong et de babyfoot.
- Roller : Pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1. Le projet est en cours d'élaboration. Il pourrait se faire sur la période 5.
- Cycle Randonnée : Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont commencé un cycle randonnée comme l'année précédente, stoppé par les conditions météorologiques. Il sera repris aux beaux jours.

➤ **Festivités :**

- Festivités de Noël :
  - ❖ Spectacle de Noël : Les enfants bénéficieront d'un spectacle de magie le jeudi 4 décembre 2025 après-midi.
  - ❖ Mardi 09.12.2025 : La classe de CP/CE1 se rendra à l'école de St Sulpice pour assister au spectacle de Noël avec les élèves de PS/MS/GS. Un mot a été transmis dans les cahiers de liaison. Les enfants seront

déposés par les familles à l'école maternelle et ils reviendront à pied à l'école avec leur enseignante et les parents accompagnateurs.

- ❖ **Jeudi 11.12.2025, après-midi :** Ateliers cuisine dans les classes.
- ❖ **Vendredi 12.12.2024 :** À 18h, les familles seront invitées à l'école pour un moment convivial autour des jeux de société, d'une dégustation des pâtisseries préparées la veille et pour découvrir les productions / décos de Noël des élèves dans les classes.
- ❖ **Goûter de Noël :** Jeudi 18 décembre à partir de 15h.

- **Festivités de fin d'année scolaire :**

- ❖ **Fête de l'école :** Date à définir. L'équipe souhaite organiser une soirée festive autour des jeux de type kermesse, avec possibilité d'organiser une tombola avec l'aide des parents d'élèves.

➤ **Conseils d'élèves :** Cette année, nous mettons en place des conseils d'élèves. Durant la seconde période, chaque classe doit élire deux délégués. Ces délégués seront les représentants de leurs classes lors des réunions des conseils d'élèves. Il s'agira alors de travailler autour de thématiques portées par les adultes ou bien par les élèves eux-mêmes. Nous prévoyons de réunir les conseils d'élèves une à deux fois par période. Les premiers conseils d'élèves aura lieu en période 3. Ces réunions auront lieu le jeudi après-midi, sur des créneaux de 45 min et sont encadrées par Mmes Decerle et Vieira.

### Pôle « Culture et citoyenneté responsable »

- **Conseil Municipal des Enfants :** Les élections du CME ont eu lieu le 10.10.2025. Tous les élèves de l'école ont participé au vote pour choisir les élèves de CM1 et de CM2 qui les représenteront auprès des Municipalités (9 élus). Les enfants sont très investis.
- **La lutte contre le harcèlement à l'école (programme pHARe) :** Notre école est engagée dans le programme national de lutte contre le harcèlement à l'école, intitulé pHARe. Il repose sur une mobilisation continue des établissements scolaires grâce à :
- ❖ La mise en œuvre de 10h obligatoires d'apprentissage conçues pour sensibiliser les élèves au phénomène du harcèlement et développer leurs compétences psychosociales.
  - ❖ La participation à différents temps forts :
  - Le jeudi 6 novembre 2025 : *La journée « Non au harcèlement »*
  - Mardi 10 Février 2026 : *Le « Safer internet day » (lutte contre le cyberharcèlement)*.
  - ❖ La mise en place et la formation d'une équipe ressource de 5 personnels au sein de la circonscription de Dourdan pour accompagner les écoles et leurs problématiques.
  - ❖ L'élaboration d'un protocole de prise en charge des situations d'intimidation et de harcèlement entre élèves : Méthode de Préoccupation Partagée. <https://www.preoccupationpartagee.org/decouvrir-la-methode/>
  - ❖ Depuis l'année 2023/2024, les élèves du CE2 au CM2 remplissent un questionnaire anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié. Deux heures du temps scolaire seront banalisées à cette fin.

**L'école a obtenu la labellisation de niveau 1 au terme de l'année 2024/ 2025.**

### Pôle « Equité et inclusion pour tous et pour chacun »

**Dispositifs mis en place au sein de l'école en 2025/2026 et poursuivis cette année :**

- Reconnaissance MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées).
- Elèves suivis par une AESH.
- Prises en charge par des partenaires de soins extérieurs.
- Réunions d'équipes éducatives.
- Réunions d'équipes de suivi de scolarisation (*pour les élèves en situation de handicap*).
- Demandes d'aide au RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficultés). (8 élèves suivis au 28.11.2025)
- Demandes de visites médicales par le médecin scolaire.
- Accompagnement par l'équipe de circonscription.
- Visite médicale par l'infirmière scolaire pour les élèves de CE2 (bilans auditifs, visuels, prévention santé). (Les 5 et 8 décembre 2025)

**Intervention de Mylène :** Le RASED est composé de 3 personnes. Une psychologue scolaire, Mme LE POTIER, une enseignante spécialisée à dominante relationnelle, une enseignante spécialisée à dominante pédagogique. Les

## La coopérative

Solde : 2 164, 86 euros (reste 180 euros à encaisser + le bénéfice de la vente des photos et des chocolats).

Appel de coopérative : 1935 euros.

Dépenses réalisées à ce jour : 242,67 euros.

- Matériel pour les classes selon les projets, achat des ingrédients pour l'atelier cuisine.

Nous remercions les parents pour leur générosité. La coopérative permet d'acheter du matériel pédagogique pour enrichir les projets de classe mais aussi de financer des projets.

## Sécurité

### → Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) :

Objectif : *Se préparer à être confronté à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, ...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens pour le cas où l'ampleur de ces situations retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée.*

Deux exercices de PPMS sont à organiser dans l'année. Le premier, sur le thème du confinement aura lieu au mois de décembre. Le second exercice de PPMS aura lieu dans le courant du mois de janvier et portera sur le thème « se cacher ». La police municipale, Mme Yannou, M. Cellier et M. Touzet seront présents.

### → Les exercices incendie :

Leur objectif est de préparer les élèves à réagir face à un incendie dans l'école. Nous devons organiser trois exercices. Le premier a eu lieu dans le courant du mois de septembre. Il s'est déroulé sereinement et efficacement.

## QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

### Concernant les classes et les apprentissages

- Pouvez-vous nous indiquer pour quelle raison il y a eu un changement d'enseignante pour la classe de CE1/CE2 pour la décharge de direction ?

Il s'agit d'une décision de l'inspection de l'éducation nationale.

- Pourrait-on avoir une plus grande visibilité du travail effectué dans les classes de CE1/CE2 et de CP/CE1 ? (inquiétudes remontées quant à la réalisation de l'ensemble du programme et de ses attendus de fin d'année / difficulté à se rendre compte du travail effectué (sauf pour la lecture avec le livre Taoki) / concernant les mathématiques, les enfants ont-ils un livre sur lequel ils travaillent ? pourquoi n'y-a-t-il pas de devoirs à la maison ?)

La demande a été entendue par l'enseignante de CE1/CE2. Les enfants partent le vendredi avec le travail de la semaine. Il ne faut pas hésiter à revenir vers l'enseignante de la classe. Une grande partie du travail en mathématiques est fait en manipulation et sur ardoise, puis ensuite dans le cahier.

En CP, le travail est donné à la fin de la période. L'enseignante ne souhaite pas charger le cartable des enfants. Elle donnera le travail chaque semaine, si les parents en font la demande.

Des devoirs sont donnés dans les 2 classes. Les devoirs écrits sont évités en école élémentaire.

- Dans la classe de CE1/CE2, est-ce normal que les productions d'écrits (notamment réalisées le jeudi, mais également les autres jours) ne soient pas corrigées ? Est-ce normal qu'il n'y ait pas de leçon dans le cahier de leçons (sauf les fiches de préparation des dictées) ?

Sur les notions de révision, il n'y a pas de leçons à revoir à la maison. Des leçons seront donnés sur les nouvelles notions.

Les écrits non corrigés de production d'écrits ont pour but d'être repris avec les élèves lorsque de nouvelles notions seront étudiées.

- Les difficultés remontées en début d'année dans la classe de CP/CE1 ont-elles été résolues ? par quelles actions ?

Cela a été résolu. J'ai repris les règles avec les élèves. L'enseignante est devenue un peu plus sévère. Des métiers ont été mis en place. Cela reste gérable.

- La demande pour bénéficier de plus d'heures d'AESH a-t-elle été faite ? Si oui, pour quelle échéance ?

Le nombre d'heure d'AESH est défini par le PIAL qui attribut les aides humaines en fonction des notifications MDPH.

- L'année dernière, l'apprentissage d'une langue étrangère a été proposé via le cahier de liaison : cela va-t-il se mettre en place ? à quelle échéance ?

L'attribution des professeurs de langues étrangères dépend des ambassades, qui ont pris du retard dans le recrutement.

#### Concernant la discipline

- De nombreuses indélicatesses (paroles et gestes) sont remontées. Qu'est-ce qui est mis en place pour les éviter ? Quelle est la situation sur les temps périscolaires ? Un représentant de la communauté de communes sera-t-il présent au conseil de classe ?

Le représentant du périscolaire n'était pas présent. Nous intervenons sur le temps scolaires. Nous essayons de communiquer le plus possible avec le périscolaire. Nous insistons sur le fait que le périscolaire doit contacter les familles en cas de souci. Toutes questions concernant le périscolaire doivent être transmis au responsable du périscolaire, à l'adresse suivante : [periscolaire-styon@ccejr.org](mailto:periscolaire-styon@ccejr.org)

#### Concernant les activités sportives

- Peut-on avoir de la visibilité sur les activités réalisées depuis le début de l'année ?
- L'accès au city-stade est-il toujours possible malgré les travaux dans la cour ? **On peut mais il faut sortir de l'école.**
- Est-il possible que chaque enfant puisse se rendre à la piscine au moins 2 fois sur les 5 années d'élémentaire ? **Les élèves se rendent à la piscine en CP et en CM2.**

#### Concernant la vie de l'école

- Concernant la minute de silence observée le 14 octobre, une consultation et/ou information des parents aurait été souhaitée par certains parents. **C'est un oubli de communication. Le nécessaire sera fait pour les évènements ultérieurs.**
- Quels sont les sorties / événements prévus ? Une fête de fin d'année sera-t-elle organisée ?
- Est-il possible de trouver une solution pour déposer les enfants avant 13H50 ? Non c'est une question de responsabilité.
- Mesure d'hygiène: lavage de mains : **Ce point sera évoqué avec le responsable du périscolaire.**

Point travaux: destruction des sanitaires et du préau, construction d'un nouveau préau et des nouveaux sanitaires et de la nouvelles classe. Ces travaux seront faits sur plusieurs mercredis et vacances de Noël pour éviter la présence des enfants. Fin des travaux fin juin. La cour de récréation sera rénovée par la suite ainsi que l'insonorisation de la cantine, par la suite.

<p><b>Fait à :</b> Saint-Yon <b>Le :</b> 28.11.2025</p>	<p><b>Le président de séance</b> (Nom, prénom et signature) Laura DECERLE</p>	<p><b>La Directrice de l'école</b> (Nom, prénom et signature) Laura DECERLE</p>
---	---	---

